



Informations relatives à la protection des données personnelles

Dans le cadre de ses missions d'intérêt public définies dans la loi modifiée du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'Etat, le Service des sites et monuments nationaux, agissant sous la tutelle du Ministère de la Culture, est amené à collecter et à sauvegarder des données à caractère personnel.

Le Service des sites et monuments nationaux s'engage à traiter les données à caractère personnel avec respect et confidentialité, conformément à la législation applicable et notamment conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le RGPD). A ce titre, le Service des sites et monuments nationaux s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires afin de garantir le respect des réglementations en matière de sécurité des données personnelles.

Conformément aux articles 12, 13 et 14 du RGPD, les informations suivantes relatives à l'utilisation des données personnelles recueillies sont portées au public :

Qui est responsable du traitement des données ?

Le Service des sites et monuments nationaux est responsable du traitement des données à caractère personnel.

Quelles sources et données sont utilisées ?

Dans l'exercice de ses activités et en particulier dans le cadre des demandes de subvention, des protections juridiques et de l'inventaire scientifique du patrimoine bâti, le Service des sites et monuments nationaux collecte des données personnelles telles que nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale et numéro de compte bancaire de particuliers.

Pourquoi les données sont traitées (finalités du traitement) et sur quelles bases juridiques ?

Les informations telles que communiquées via formulaire, par e-mail, lettre ou par téléphone, sont nécessaires à l'accomplissement des missions du service.

L'exigence de fourniture de ces données à caractère personnel a ainsi un caractère soit légal et réglementaire pour être directement liée à la mission du Service des sites et monuments

nationaux telle que définie aux articles 16 et 17 de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'Etat, soit contractuel pour résulter d'un accord de volontés sur un échange d'informations entre parties.

Qui peut accéder aux données ?

Les agents du Service des sites et monuments nationaux sont destinataires des données à caractère personnel dans le cadre strict des missions qui lui sont confiées.

Des données personnelles peuvent être transférées à des sous-traitants ou cocontractants du service pour les finalités mentionnées ci-dessus, donc strictement professionnelles, cela pour des besoins de sauvegarde informatique. Pour ces transferts, le Service des sites et monuments nationaux met en place des conventions conformes au RGDP.

Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les données à caractère personnel sont recueillies et traitées par le Service des sites et monuments nationaux dans le seul but de répondre à sa mission d'intérêt public de conservation et valorisation du patrimoine bâti. Le principe de minimisation des données est appliqué c-à-d que les données personnelles collectées sont adéquates, pertinentes et non excessives au regard des objectifs poursuivis. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins et ne seront pas conservées dans les systèmes du service au-delà de la période nécessaire à la réalisation des objectifs.

Quels sont les droits des particuliers et à qui peuvent-ils s'adresser?

Chacun dispose d'un droit à l'information, d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité des données et d'un droit d'opposition sur les données personnelles qui le concerne. L'exercice de ces droits se fait selon les modalités prévues par la législation applicable et sous réserve des exceptions et dérogations prévues par la loi.

Pour toutes questions sur la protection des données ou pour faire exercer les droits y relatifs, le Service des Sites et monuments nationaux peut être contacté :

Service des Sites et Monuments nationaux

26,rueMünster

L-2160 Luxembourg

Responsable de la protection de données : Patrick Sanavia, directeur

Tél : 247-86650 ou 86652

Chargée de l'inventaire de données personnelles : Sara Gabrieli, employée

Tél : 247-76674

Sara.Gabrieli@ssmn.etat.lu

Chaque personne physique dont les données personnelles sont collectées/traitées a par ailleurs le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (www.cnpd.public.lu) si elle s'estime victime d'une violation au niveau du traitement de ses données personnelles.

Plus d'infos

Pour connaître en détail quels sont les droits en matière de données personnelles, la page du site de de la Commission nationale pour la protection des données peut être consultée <https://cnpd.public.lu/fr/particuliers/vos-droits.html> ainsi que la brochure "Vos données? Vos droits!" <https://cnpd.public.lu/fr/publications/brochures.html>.